

2023-2024

Livret Etudiant PASS



Le mot de l'Assesseur	2
1. Vos interlocuteurs	3
2. Se rendre à la Faculté de médecine	4
3. Calendrier Prévisionnel de l'année UNIVERSITAIRE (Toute modification vous sera communiquée) défini.	Erreur ! Signet non
4. Organisation générale	5
5. Organisation des enseignements	6
Organisation des cours magistraux (CM)	6
Rotation dans les amphithéâtres	6
Organisation des travaux dirigés (TD)	7
Inscription pédagogique dans les différentes filières	7
6. Discipline	8
Accès dans les amphis et salles	8
Respect des locaux et des matériels :	8
Parking à vélos	8
7. Programme des enseignements	9
8. Modalités de validation du PASS	13
9. Tutorat	13
10. Organisation des épreuves écrites terminales	14
Organisation Générale des Epreuves Terminales	14
Etudiants en situation de handicap	14
Convocation	14
Discipline des épreuves	14
11. Procédure d'admission dans les études de santé	15
Epreuves d'admission de premier groupe	15
Epreuves d'admission de second groupe	15
12. Obligations vaccinales à l'entrée des études médicales	16
13. Formation pratique- Stage d'initiation aux soins	16
14. Vie quotidienne	17
Bibliothèque Universitaire Santé Learning Center (SLC)	17
SUAIO (Service Universitaire d'Accueil d'Information et d'Orientation)	18
SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)	19
BVEH (Bureau Vie Etudiante et Handicap)	20
Maison de la médiation	20
CROUS Lille Nord-Pas-de-Calais	20
Assistante sociale du CROUS	21
Restauration	21
Associations d'étudiants	22
Dates à retenir 2023-2024	26

Le mot de l'Assesseur

Chers étudiants

Je vous souhaite une très bonne année universitaire qui sera, j'en suis certain, riche et passionnante.

Après avoir décroché votre baccalauréat, après la procédure Parcoursup qui vous aura parfois demandé un peu de patience, vous voici désormais dans le Parcours d'Accès Spécifique Santé. Ces premiers succès vous ouvriront peut-être les portes vers les études de santé dont vous rêvez.

Mais attention, accéder en PASS ne signifie pas un accès systématique à la filière désirée ! L'année qui s'ouvre vous demandera travail, méthode, régularité, rigueur et persévérance. Votre motivation et votre envie d'accéder aux études de santé ne suffisent pas. Vous le savez, le PASS reste une année sélective : il faudra valider l'ensemble de vos examens en première session - majeure santé (BCC1, BCC2, et BCC3) et mineure d'ouverture (BCC4) - et vous classer parmi les meilleurs. Ensuite, trois cas de figure : une admission directe, une convocation aux épreuves orales pour démontrer vos compétences de futur professionnel de santé (empathie, écoute, analyse, argumentation, éloquence, ...) ou un accès en LAS2 correspondant à votre mineure d'ouverture. Pour ceux n'ayant pas validé leurs BCC en première session, des secondes sessions existent : même si l'accès aux filières de santé se sera plus possible en PASS, vous pourrez encore valider votre année et accéder à la LAS2 pour déposer votre seconde candidature aux études de santé. D'autres encore ne seront pas parvenus à valider cette première année d'enseignement supérieur. Dans ce cas, si vous désirez toujours accéder aux filières de santé, vous devrez d'abord valider une licence « classique » pour déposer votre seconde candidature en LAS2 l'année suivante. Aucune circonstance, même exceptionnelle, n'autorise le redoublement de l'année de PASS.

Vous ne le saviez peut-être pas, mais pour vous aider à réussir dans cette année exigeante, un tutorat a été mis en place. Labellisé par le ministère de l'Enseignement Supérieur, vous allez pouvoir, pour une modique somme, bénéficier d'un accompagnement régulier à l'aide de tuteurs spécialement préparés, en lien avec les enseignants des différentes disciplines de la majeure santé. C'est une véritable chance ouverte à tous qu'il faut saisir dès la rentrée.

Choisir l'Université de Lille et l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de Santé et du Sport (UFR3S) vous vous immergera dans un environnement plus que favorable ! Forte de ses 21000 étudiants, dont plus de 10000 en médecine, 2500 en pharmacie ou encore 950 en odontologie, l'UFR3S regroupe 34 équipes de recherche de niveau international, en lien avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lille, le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) ou encore l'Institut Pasteur de Lille. Le campus santé comprend notamment la Faculté de Médecine, la Faculté d'Odontologie, la Faculté de Pharmacie, la Faculté d'Ingénierie et management de la santé (ILIS), l'École de Maïeutique à l'Institut Gernez-Rieux, et des Instituts de Masso-Kinésithérapie partenaires. C'est au sein de la Faculté de Médecine, sur le pôle Formation, que vous suivrez les cours en santé, du lundi au jeudi. Les mineures d'ouverture auront lieu le vendredi au sein des campus Santé ou de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique (FSSEP) de l'UFR3S, ou encore sur les sites universitaires de Pont de Bois ou Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq.

L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives met tout en œuvre pour vous assurer la meilleure année universitaire possible.

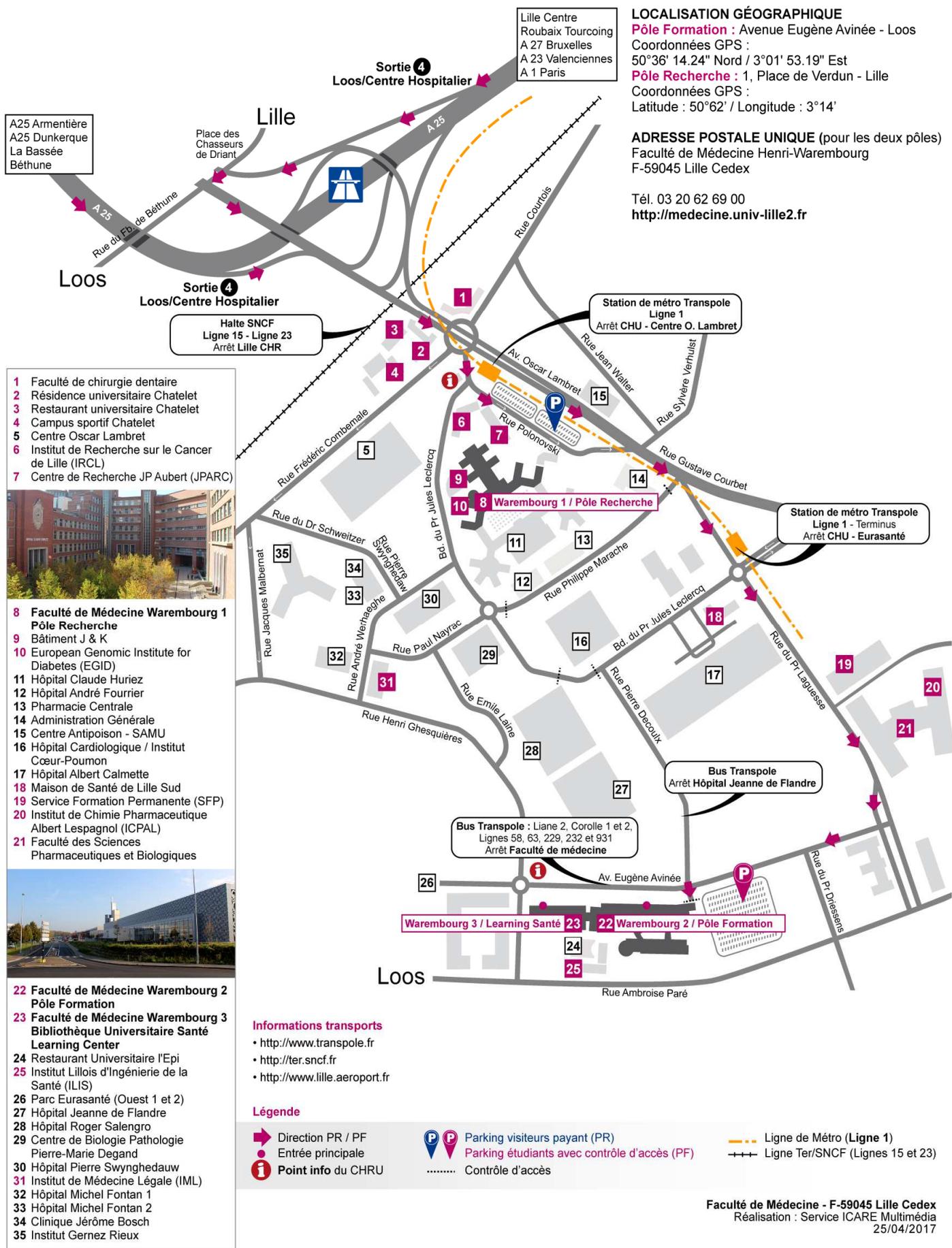
Bonne rentrée et bonne année universitaire !

Pr Steve Lancel,
Assesseur PASS/LAS

1- Vos interlocuteurs

<u>DOYEN DE L'UFR3S</u> Professeur Dominique LACROIX	
<u>ASSESEUR</u> Professeur Steve LANCEL	
<u>RESPONSABLE DE LA SCOLARITE</u> Aurélia DELATTRE	<u>RESPONSABLE ADJOINT DE LA SCOLARITE</u> <u>en charge du premier cycle</u> Maymana SACI
<u>Accueil Scolarité</u> Véronique LEGRAND - Tél : 03 20 97 42 49 <i>Horaires d'ouverture : 08h00-12h15 / 13h30-16h15</i>	
<u>Secrétariat PASS et LAS</u> Karine GHESQUIER - Tél : 03 20 62 76 52 Margaux DINE - Tél : 03 20 62 76 66 Benoît KOCIOLEK - Tél : 03 20 62 76 36 <i>Horaires d'ouverture au public :</i> <i>du lundi au vendredi 08h30-12h00 / 13h30-16h30</i> <i>fermé le mercredi après-midi</i> PASS : pass@univ-lille.fr LAS : l-as-medecine@univ-lille.fr	
<u>Opérateurs audiovisuels</u> RESPONSABLE : Gary HEQUET Thomas BOISMAIN Thierry DELATTRE	

2- Se rendre à la Faculté de médecine



3- Organisation générale

Ce document est un extrait du règlement des études de PASS. Nous vous conseillons de vous y reporter pour votre parfaite information.

Le Parcours Spécifique Santé (PASS) permet l'accès à 4 filières de santé : médecine, pharmacie, odontologie, et maïeutique. Les principaux éléments d'organisation générale sont définis par l'arrêté du 4 novembre 2019, publié au Journal Officiel le 5 novembre 2019.

Par convention avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie du Nord de la France (IFMK-NF), le PASS peut permettre d'accéder aux études de masso-kinésithérapie, dans la limite des places disponibles.

La formation est structurée en 2 semestres. Chaque semestre est organisé en plusieurs Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) dont la validation permet l'obtention de 30 ECTS par semestre. Les BCC et unités d'enseignement (UE) articulent, de façon intégrée, des cours magistraux (CM) et pour certaines d'entre-elles des séances de travaux dirigés (TD).

Une partie du programme est commun à l'ensemble des 5 filières, il s'agit du BCC-1 (27 ECTS) rassemblant des UE socle. Il s'y ajoute le BCC-2 (15 ECTS), rassemblant des UE d'approfondissement communes à 2 filières au moins, et le BCC-3, rassemblant des UE cœur de métier, propres à chaque filière de santé (6 ECTS pour chaque filière). Le reste du programme est composé du BCC-4 (12 ECTS) composé d'UE d'ouverture, dont l'enseignement est dispensé par l'une des licences partenaires au sein de l'Université de Lille, et dont l'objectif est de faciliter la réorientation en L2.

Les UE socle sont enseignées durant le premier semestre. Les UE d'approfondissement et cœur de métier sont enseignées au second semestre. Les UE d'ouverture sont réparties sur les 2 semestres.

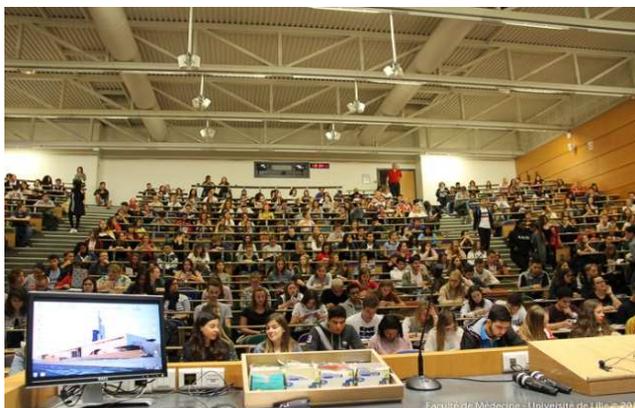


Information importante : la date limite de réception des demandes de renoncement à l'utilisation d'une chance d'accès aux études de santé est fixée au **27 octobre 2023**. **Au-delà de cette date, vous serez définitivement considéré comme ayant utilisé l'une de vos 2 possibilités de candidater à la procédure d'admission aux études de santé. Les étudiants de PASS qui renoncent à l'utilisation de leur chance d'accès aux études de santé peuvent se présenter aux épreuves du premier semestre, mais doivent obligatoirement se réorienter dans une autre formation au second semestre.**

Organisation des travaux dirigés (TD)

L'objectif des Travaux Dirigés est d'approfondir et mettre en application les notions abordées pendant les cours magistraux. Les étudiants sont répartis en groupes de TD à l'issue de leur inscription administrative. Aucun changement de groupe de TD ne sera accordé (hors étudiants reconnus en situation de handicap ou ayant un contrat d'aménagement)

La présence en TD est obligatoire. Le respect du groupe de TD peut faire l'objet d'un contrôle.



Inscription pédagogique dans les différentes filières

A l'issue du séminaire « métiers et système de santé », les étudiants devront choisir leur(s) filière(s) de santé et les UE d'approfondissement et cœur de métier. Le classement dans une filière à l'issue du séminaire nécessite de s'y être préalablement inscrit.

Le choix des filières se fait en ligne sur l'ENT. Les étudiants ont la possibilité de suivre les enseignements des 5 filières de santé, dont un seul est inclus dans la maquette de 60 ECTS et les autres suivis en UE hors cursus.

Le séminaire des métiers de la santé se tiendra du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2023
Date de fin d'inscription filière : vendredi 16 février 2024.

Attention : aucun changement ne sera accepté au-delà de cette date

L'inscription pédagogique se réalise en ligne via votre Espace Numérique de Travail (ENT) :
<https://ent.univ-lille.fr> > rubrique scolarité puis "mes inscriptions"

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur personnel et d'un accès internet, une salle informatique est à votre disposition
à la bibliothèque universitaire santé learning center

5- Discipline

Les étudiants sont tenus de respecter les règlements intérieurs de l'université et de la faculté. Vous en trouverez ci-dessous quelques extraits et rappels des règles en vigueur.

- Une présentation correcte sans signes religieux distinctifs est exigée.
- Le port d'une casquette au sein de la faculté n'est pas approprié.

Les règles générales de protection sanitaire doivent être respectées si les consignes vont dans ce sens :

- Distanciation physique : pas de serrement de mains, pas d'embrassade, respect d'une distance d'un mètre entre les personnes.
- Utilisation d'un masque et lavage des mains avec une Solution Hydro-Alcoolique.

Accès dans les amphis et salles

L'accès se fait dans le calme et sans bousculade. Au début de chaque cours, vous devez systématiquement badger et présenter votre carte d'étudiant aux vigiles. Un étudiant qui n'est pas dans l'amphithéâtre qui lui est destiné, pourra se voir sanctionné. En cas d'appel, il sera compté absent, ce qui n'est pas sans conséquences notamment concernant les bourses.

Il est interdit de prendre des photos ou des vidéos durant les cours et les TD sous peine de mesures disciplinaires.

Une vidéo surveillance est mise en place dans l'ensemble des amphis du pôle Formation. La revente de cours est interdite ; le cours est la propriété intellectuelle de l'enseignant.

Respect des locaux et des matériels :

La faculté est sans-tabac. Il est donc interdit de fumer ou vapoter dans les locaux, y compris dans la cafétéria. Il est également interdit de fumer sur le parvis. Seul l'abri fumeur, situé à l'arrière de la faculté, est spécifiquement dédié à cet usage. Utilisez les cendriers pour y jeter les mégots. Il est interdit de manger et boire dans les salles et les amphis. Les détrit, les chewing-gums, doivent être jetés dans les poubelles et corbeilles disposées dans l'établissement. Veillez également à ne pas traverser les pelouses, particulièrement celles de l'hôpital Jeanne de Flandre pour rejoindre la station de métro.

Vous devez respecter le mobilier et le matériel mis à votre disposition. Les graffitis, inscriptions sur les tables et autres dégradations sont interdits.

Parking à vélos

Un parking à vélos de 200 places est situé à côté du pôle formation. Pour sécuriser votre vélo, il est recommandé d'utiliser des antivols rigides en U (similaires à ceux utilisés pour les motos).

6- Programme des enseignements

BCC-1 « Mobiliser les concepts fondamentaux dans le domaine des sciences fondamentales et humaines pour situer les problématiques de santé » (27 ECTS)

		UE Chimie / Biochimie médicale	UE Biologie cellulaire / Histologie	UE Biophysique / Physiologie	UE Anatomie	UE Pharmacologie	UE Santé Société Humanité / Communication / Anglais
Nombre d'ECTS		6	3	3	3	3	9
Nombre d'heures de cours magistraux		39	33	30	24	24	45
Nombre d'heures de TD		7,5	3	6	1,5	-	TD Anglais
Modalités de l'épreuve		40 QCM	30 QCM	30 QCM	20 QCM 1 schéma	30 QCM	15 QCM + 2 QR 10QCM Anglais
Durée de l'épreuve		1h30	1h	1h30	1h	1h	1h30 Anglais : 30 min
Coefficient par filière	Médecine	2	3	3	5	2	5
	Pharmacie	5	3	3	2	5	2
	Odontologie	2	3	3	5	2	5
	Maïeutique	2	3	3	5	2	5
	Kinésithérapie	2	3	3	5	2	5

BCC-2 « Mobiliser des concepts transversaux dans le domaine des sciences biologiques et médicales pour situer les problématiques de santé » (15 ECTS)

	Filières concernées					Nombre d'ECTS	Nombre d'heures de cours magistraux	Nombre d'heures de TD	Modalité de l'épreuve	Durée de l'épreuve
	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Kinésithérapie					
UE Biomarqueurs et génétique moléculaire	√	√	√	√	√	3	28	3	20 QCM	1h
UE Biostatistiques	√	√	√	√	√	3	22	6	20 QCM	1h15
UE Biophysique appliquée / Physiologie	√	√	√	√	√	3	22	6	20 QCM	1h
UE Biologie de la reproduction / Embryologie	√			√	√	3	15	-	20 QCM	1h
UE Bio cellulaire approfondie	√	√	√			3	22	3	20 QCM	1h
Médicaments / Produits de santé		√	√	√	√	3	22	-	20 QCM	1h

Lors de la phase d'admission, un coefficient 4 est attribué à chaque UE

BCC-3 « Mobiliser les connaissances fondamentales dans le domaine des professions de la santé pour élaborer son projet professionnel » (6 ECTS).

	Filières concernées					Nombre d'ECTS	Nombre d'heures de cours magistraux	Nombre d'heures de TD	Modalités de l'épreuve	Durée de l'épreuve
	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Kinésithérapie					
UE Anatomie médicale - Tête et Cou - Abdomen, petit bassin et organes génitaux - Paroi de l'abdomen, Membre scapulaire, Membre pelvien	√					6	48 dont 12 19	6 dont 1,5 3	1schéma+10QCM 1schéma+20QCM	30 min 1h
UE Sciences Pharmaceutiques		√				6	39	10,5	30 QCM	1h30
UE Module odontologie - Dents et Milieu buccal - Anat. Tête et Cou			√			6	34 dont 22 12	1,5	20 QCM 1schéma+10QCM	1h 30 min
UE Module maïeutique - Unité Foetoplacentaire - Anat. Abdomen, petit bassin et organes génitaux				√		6	40 dont 21 19	1,5	20 QCM 1schéma+20QCM	1h 1h
UE Module de kinésithérapie - Module kiné - Anatomie paroi du tronc, membres scapulaire et pelvien					√	6	45 dont 28 17	1,5	20 QCM 1schéma+20QCM	1h 1h

Lors de la phase d'admission, un coefficient 10 est attribué à chaque UE

BCC-4 « Préparer son projet professionnel hors du champ des métiers de santé » (12 ECTS)

Les programmes et modalités vous seront communiqués par les équipes pédagogiques des licences partenaires.

Option	Semestre	Type	Nom	ECTS	Heures	Révision
CHIMIE	1	UE	Ouverture Chimie S1	6	54	3
		EC	Mathématique 1		27	1.5
		EC	Atomistiques et liaisons chimiques		27	1.5
	2	UE	Ouverture Chimie S2	6	54	4.5
		EC	Mathématique 2		27	1.5
		EC	Equilibre chimique en solution		18	1.5
		EC	Chimie organique		9	1.5
DROIT	1	UE	Ouverture de droit S1 (CM distanciels)	6	66	4
		EC	Introduction au droit et organisations juridictionnelles		33	2
		EC	Principes fondamentaux du droit constitutionnel		33	2
	2	UE	Ouverture de droit S2 (CM distanciels)	6	66	4
		EC	Droit des personnes et de la famille		33	2
		EC	Droit constitutionnel de la 5eme république		33	2
ECONOMIE ET GESTION	1	UE	Ouverture Economie & Management S1	6	48	3
		EC	Principe de l'économie		24	1.5
		EC	Mangement de l'entreprise		24	1.5
	2	UE	Ouverture Economie & Management S2	6	48	3
		EC	Principe de microéconomie		24	1.5
EC	Théorie des organisations		24	1.5		
MATHEMATIQUE	1	UE	Ouverture Mathématiques S1	6	54	6
		EC	Mathématiques 1		54	6
	2	UE	Ouverture Mathématiques S2	6	54	6
		EC	Mathématiques 2		54	6
PHILOSOPHIE	1	UE	Ouverture Philosophie S1	6	40	6
		EC	Philosophie générale		20	2
		EC	Philosophie morale et politique		20	4
	2	UE	Ouverture Philosophie S2	6	40	6
		EC	Histoire de la philosophie		20	4
		EC	Philosophie des sciences et de la connaissance		20	2
PHYSIQUE	1	UE	Ouverture Physique S1	6	54	3
		EC	Mathématique 1		27	1.5
		EC	Physique-Forces, Champs, Energie		27	1.5
	2	UE	Ouverture Physique S2	6	54	3
		EC	Mathématique 2		27	1.5
EC	Physique- Electrocinéétique		27	1.5		
PHYSIQUE\CHIMIE	1	UE	Ouverture Physique/Chimie S1	6	54	3
		EC	Mathématique 1		27	1.5
		EC	Physique-Forces, Champs, Energie		27	1.5
	2	UE	Ouverture Physique/Chimie S2	6	54	4.5
		EC	Mathématique 2		27	1.5
		EC	Atomistique et liaisons chimiques		18	1.5
		EC	Chimie organique		9	1.5

Option	Semestre	Type	Nom	ECTS	Heures	Révision
PSYCHOLOGIE	1	UE	Ouverture Psychologie S1	6	60	3
		EC	Psychologie cognitive		30	1.5
		EC	Psychopathologie- histoire et sémiologie		30	1.5
	2	UE	Ouverture Psychologie S2	6	60	3
		EC	Psychologie du développement		30	1.5
		EC	Psychologie sociale		30	1.5
SCIENCES DE LA VIE	1	UE	Biologie des organismes	6	57	3
		EC	Biologie des organismes Animaux		27	1.5
		EC	Biologie des organismes Végétaux		30	1.5
	2	UE	Biologie Intégrative	6	54	4.5
		EC	Ecologie Scientifique 1 pour PASS		24	1.5
		EC	Physiologie Animale pour PASS		15	1.5
		EC	Physiologie Végétale pour PASS		15	1.5
SCIENCES DU MEDICAMENT	1	UE	Connaissances scientifiques pour la thérapeutiques : acculturation	6	46	4
		EC	Enjeu majeur de société 1		7	2
		EC	Enseignements disciplinaires		39	2
	2	UE	Connaissances scientifiques pour la thérapeutiques : illustrations	6	48	8
		EC	Enjeu majeur de société 2		6	2
		EC	Pathologies infectieuses		14	2
		EC	Pathologies du système nerveux central		14	2
		EC	Pathologies cardiovasculaire		14	2
STAPS	1	UE	Ouverture STAPS S1	6	54	4.5
		EC	Activité physique et santé		10	1.5
		EC	Histoire des pratiques sportives & Sciences de l'éducation		24	1.5
		EC	Psychologie du stress et des émotions		20	1.5
	2	UE	Ouverture STAPS S2	6	50	4.5
		EC	Physiologie de l'exercice		10	1.5
		EC	Psychologie du handicap		20	1.5
		EC	Sociologie des pratiques sportives		20	1.5
SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES	1	UE	Ouverture Sciences Sanitaires et Sociales S1	6	40	4
		EC	Economie de la santé - organisation des systèmes de santé		20	2
		EC	Concepts fondamentaux en santé publique		20	2
	2	UE	Ouverture Sciences Sanitaires et Sociales S2	6	40	4
		EC	Sociologie et santé		20	2
		EC	Psycho-sociologie des publics du champ sanitaire et social		20	2

7- Modalités de validation du PASS

La validation de l'année de PASS est soumise à l'obtention de 60 ETCS

Les Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) ne se compensent pas entre eux.

A l'intérieur d'un même BCC, les notes obtenues pour les différentes Unités d'Enseignements (UE) peuvent se compenser automatiquement si celles-ci sont supérieures ou égales à un seuil déterminé par le jury. Si une note est inférieure à ce seuil, la compensation peut faire l'objet d'une délibération du jury en faveur de l'étudiant. Une note d'UE correspond à la moyenne des notes non pondérées des enseignements constitutifs de l'UE. Les moyennes obtenues pour chaque enseignement constitutif se compensent automatiquement au sein d'une UE.

La validation du BCC-2 est acquise dès lors que toutes les UE associées à un choix de filière sont validées. La validation du BCC-3 est acquise dès lors qu'au moins une UE parmi les 5 offertes au choix de l'étudiant est validée.

Attention : L'année de PASS ne se redouble pas. Les étudiants qui s'estimeraient confrontés à des circonstances exceptionnelles pendant leur année de PASS pourront solliciter auprès du Président de L'Université une 3e chance d'accès dérogatoire aux études de santé pendant leurs parcours de LAS, une fois épuisées leurs 2 chances d'accès réglementaires.



8- Tutorat

Un tutorat est mis en place par la faculté avec le concours de l'Association Corporative des Etudiants en Médecine de Lille (ACEML).

Les séances sont encadrées par des étudiants des années supérieures, sélectionnés par les enseignants responsables. Il s'agit d'un soutien destiné à gérer le stress et à fournir une aide méthodologique faite de conseils, de moyens mnémotechniques. Il permet également de gérer de façon efficace son emploi du temps, sa prise de cours, ses révisions, l'utilisation de QCM et la réalisation de questions rédactionnelles. Les séances permettent de revoir le cours, d'en comprendre les applications avec des résumés, des QCM réalisés par les tuteurs, relus et corrigés par les enseignants effectuant les cours et les questions d'examen.

Les séances permettent aussi de transmettre des petits trucs et astuces et des conseils méthodologiques afin de mieux réussir les épreuves.

9- Organisation des épreuves écrites terminales

Organisation Générale des Epreuves Terminales

Les examens de session initiale se dérouleront en 2 parties : épreuves du BCC-1 les **mardi 12 et mercredi 13 décembre 2023** à **Gayant Expo (Douai, 59)**, épreuves des BCC-2 et 3 les **mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 mai 2024**, (Gayant expo)



L'organisation des épreuves de session de rattrapage vous sera communiquée ultérieurement.

Etudiants en situation de handicap

Les étudiants ayant un dossier médical nécessitant un aménagement du temps de composition aux examens (« tiers-temps » ou « décompte-temps ») ou des moyens spécifiques doivent prendre rendez-vous auprès du **BVEH avant le 20 octobre 2023 pour le semestre 1 ou le 9 février 2024 pour le semestre 2.**

Courriel : bveh.chr-sante@univ-lille.fr

Au-delà de cette date, aucun aménagement ne sera possible.

Convocation

Le calendrier des épreuves est communiqué par un affichage qui tient lieu de convocation. L'absence à une épreuve entraîne la note zéro pour l'épreuve concernée.

Discipline des épreuves

Sont formellement interdits :

- les appareils de transmission d'information (téléphones portables, radio-téléphone, radiomessagerie ou tout autre dispositif)
- les appareils de reproduction sonore (baladeurs, casques ou oreillettes)
- les montres (connectées ou non)
- les documents personnels
- les calculatrices ou tout appareil électronique

Dès l'entrée dans les salles d'examen et sur indication du responsable de salle, tout candidat doit déposer ses effets personnels (sacs, téléphone portable éteint, etc...) à l'endroit indiqué pour ne conserver que le matériel nécessaire à la rédaction des épreuves.

Tout candidat se présentant avec une tenue ou des accessoires vestimentaires ne permettant pas son identification, ou pouvant faciliter ou dissimuler d'éventuelles fraudes, devra se soumettre à un contrôle. En cas de refus, un procès-verbal sera établi aux fins de sanction disciplinaire. Les oreilles doivent rester dégagées pendant toute la durée de l'épreuve.

10- Procédure d'admission dans les études de santé

Epreuves d'admission de premier groupe

Principes généraux

Les épreuves de premier groupe sont définies par les examens terminaux théoriques et, le cas échéant, par les épreuves de contrôle continu de la session initiale des BBC 1, 2 et 3 de PASS. Chaque UE est alors pondérée d'un coefficient détaillé dans les tableaux présentés précédemment pour le calcul de la moyenne des épreuves de premier groupe.

La présentation à la phase d'admission en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique et masso-kinésithérapie est soumise à la **validation des 60 ECTS de la filière souhaitée lors de la session initiale (validation des 4 BCC de PASS)**.

Phase d'admission

A l'issue du premier groupe d'épreuves, le jury établit, par ordre de mérite, la liste des candidats admis pour chaque formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de masso-kinésithérapie, ainsi que la liste des candidats inscrits sur liste complémentaire.

Les candidats ayant obtenu un rang de classement aux épreuves du premier groupe supérieur à un seuil défini par le jury sont admis dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de masso-kinésithérapie sans avoir à se présenter aux épreuves du second groupe. Toutefois, le pourcentage de ces admis directement à l'issue du premier groupe d'épreuves ne peut excéder 50 % du nombre de places offertes en PASS pour chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de masso-kinésithérapie.

Les candidats admis dans une ou plusieurs filières de formation à l'issue de cette phase, sont tenus de choisir définitivement leur filière de formation. La date limite de choix de filière à l'issue des épreuves de premier groupe est fixée au cours du premier semestre. Aucun dépassement de cette date n'est autorisé, sous peine de perdre le bénéfice de cette admission et de ne pouvoir se présenter au second groupe d'épreuves pour la formation à laquelle ils avaient été admis directement. Ce choix définitif vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves.

Renoncer à une admission directe permet de se présenter aux épreuves de second groupe. Dans ce cas, le candidat garde donc la possibilité de concourir à la ou les filières ayant fait l'objet d'un renoncement à une admission directe.

Les places offertes au titre de l'admission directe qui n'auraient pas été pourvues sont proposées aux candidats inscrits sur liste complémentaire selon les mêmes modalités.

Epreuves d'admission de second groupe

Principes généraux

Les étudiants ayant obtenu un rang de classement inférieur au seuil minimal défini à l'issue des épreuves de premier groupe, mais supérieure à un seuil minimal défini par le jury doivent se présenter aux épreuves d'admission du second groupe. Se présenter aux épreuves d'admission de second groupe vaut renoncement à une admission directe obtenue à l'issue des épreuves de premier groupe.

A l'Université de Lille, les épreuves de second groupe d'admission dans les études de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique et masso kinésithérapie se composent d'au moins deux Mini-Entretiens Multiples (MEM). Ces épreuves sont identiques pour les étudiants de PASS et de L-AS. Le groupe ne connaît ni le portail ou parcours d'origine de l'étudiant (PASS ou L-AS), ni ses souhaits de filières en santé.

Les MEM correspondent à des épreuves orales de 10 minutes, correspondant chacune à un type d'exercice différent. L'objectif est d'évaluer des compétences pertinentes pour exercer un métier de santé et différentes de celles qui ont été évaluées par les épreuves écrites de premier groupe.

Phase d'admission

A l'issue de ce second groupe d'épreuves, le jury établit, par ordre de mérite, la liste des candidats admis dans chaque formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de maïeutique et de masso-kinésithérapie, ainsi que la liste des candidats inscrits sur liste complémentaire. Le rang de classement de chaque candidat dans ces listes est établi sur la base de la moyenne des rangs obtenus aux épreuves de premier et de second groupe pour chaque formation.

Les éventuels ex aequo sont départagés par leur rang de classement aux épreuves du premier groupe dans la filière considérée

Les candidats admis dans une ou plusieurs filières de formation à l'issue de cette phase, sont tenus de choisir leur filière de formation. La date limite de choix de filière à l'issue des épreuves de second groupe est fixée au cours du premier semestre. Aucun dépassement de cette date ne sera autorisé, sous peine de perdre le bénéfice de cette admission. Ce choix est définitif.

11- Obligations vaccinales à l'entrée des études médicales

Pour effectuer le stage de fin de PASS et entrer en 2ème année des études de santé, tout étudiant doit impérativement :

- Réaliser un test à la tuberculine
- Se vacciner ou être à jour du vaccin contre la Covid 19.
- Se vacciner ou être à jour du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite
- Se vacciner ou être à jour du vaccin contre l'hépatite B :



- **3 injections du vaccin hépatite B (sur le schéma classique : J0, M1 ou M2, M6)**
- **fournir une preuve de votre immunité vaccinale (Serologie avec dosage des Ac anti Hbs)**

Tous les étudiants à la suite de la première partie des épreuves de décembre doivent obligatoirement fournir avant le **26 février 2022** un certificat médical attestant qu'ils sont à jour de leurs vaccins (un formulaire est disponible sur le site de la faculté de médecine, rubrique PASS).

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter le site www.invs.sante.fr et le site de la Faculté de médecine, rubrique PASS.

12- Formation pratique- Stage d'initiation aux soins

Les étudiants déclarés admis à l'issue de la procédure d'admission dans les études de santé sont tenus d'accomplir un stage d'initiation aux soins de 3 semaines minimum pendant l'été (les périodes de stages débutent au 13 juin 2021).

Le choix de ce stage s'effectue, suite à la publication des résultats définitifs, lors des journées de répartition qui sont prévues le 09 juin 2022 pour les admis directs, et le 08 juillet 2022 pour les admis après épreuves de second groupe.

Pour les étudiants reçus en **médecine ou odontologie**, il s'agit d'un stage hospitalier d'initiation aux soins réalisé sous la responsabilité d'un cadre de santé. Le stage dure au minimum 3 semaines à temps plein (35h/semaine) en juin, en juillet ou en août. Le choix de la période se fait selon le rang de classement par filière.

Période 1 : du 12 juin au 30 juin 2023

Période 2 : du 24 juillet au 11 Août 2023

Période 3 : du 14 août au 1er septembre 2023

- Pour les étudiants reçus en **pharmacie**, le stage de découverte du monde du travail, facultatif, se fait de préférence en lien avec la santé (en dehors de l'officine). Il dure 1 mois minimum ; [valeur = 3 ECTS avec le stage d'initiation officinal]. Ce stage doit être validé avant l'entrée en L3 du parcours pharmacie.
- Pour les étudiants reçus en **maïeutique**, il s'agit de deux gardes de 12h (une de jour et une de nuit) encadrées par une sage-femme.

13- Vie quotidienne

Bibliothèque Universitaire Santé Learning Center (SLC)

Inscription

Votre carte PASS SUP multiservices vous permet d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques universitaires de l'université de Lille.

Votre inscription est automatique et vos identifiants universitaires vous permettent d'accéder à l'ensemble des services proposés par les bibliothèques universitaires :

- Emprunter, réserver, renouveler...,
- Réserver une salle de travail,
- Faire acheminer un document,
- Imprimer, photocopier ...,
- Se connecter,
- Obtenir de l'aide,
- Déposer une thèse ou un mémoire,
- Accéder aux missions d'appui à la recherche scientifique,
- Participer aux actions culturelles.

Votre BU

La bibliothèque se trouve, à la Faculté de médecine Warembourg 3, Pôle Formation, Rez-de-chaussée. Elle est répartie sur 3 niveaux :

Accueil : 4 canapés, 4 box individuels, 2 carrels, une salle informatique, 2 salles de formation, un espace de reprographie, un espace détente et le Salon.

Mezzanine : 2 box individuels.

Rez-de-jardin : 10 canapés, 26 box individuels, 3 carrels et un carré +.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h00 à 23h00

Les samedi et dimanche de 9h00 à 22h00.

L'équipe des bibliothécaires est à votre disposition pour tout renseignement.

Contactez la BU Santé – Learning Center

Site internet : <http://bu.univ-lille2.fr/>

Tél : 03 20 90 77 48 ou 03 20 90 77 73

Twitter : @BULilleDS

Facebook : @BULSante

Missions

Le SUAIO est un lieu d'accueil et de conseil individualisé, les étudiants y sont reçus par des professionnels de l'orientation. Un site internet et un centre de ressources documentaires en libre accès sur les études, les concours, les métiers et le marché de l'emploi sont à la disposition des étudiants. L'orientation est une donnée fondamentale de la formation, qui détermine souvent la réussite ou l'échec des études et de la vie professionnelle. Le SUAIO aide l'étudiant à définir son projet d'études en vue d'une insertion professionnelle réussie, en tenant compte bien sûr du marché de l'emploi et de ses évolutions. Il prépare les étudiants à explorer le marché de l'emploi, à découvrir les débouchés de leurs formations, à définir en ateliers collectifs ou en individuel leurs objectifs, leurs atouts et leurs stratégies professionnelles.

Localisation

Le Service Universitaire d'Accueil d'Information et d'Orientation se situe au Campus Moulins – Rez-de-Chaussée du bâtiment C, 1 place Déliot - 59000 LILLE.

Horaires

Tous les jours : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Fermé le lundi matin, mardi matin et le vendredi après-midi

Permanence avec ou sans sur rendez-vous.

Pour un entretien individuel, les conseillères d'orientation vous reçoivent sur rendez-vous au Campus Moulins et à la Faculté de médecine.

Contactez le SUAIO Lille-Moulins

Site internet : <http://suaio.univ-lille2.fr>

Tél : 03 20 90 75 43

SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)

Un soutien médico psycho-social pour des études plus sereines.

Vous entamez vos études en PASS : le juste équilibre entre apprentissage, révisions et hygiène de vie pourra vous permettre de réussir.

Missions

Le SUMPPS se compose de quatre centres de santé des étudiants et d'une antenne sur les différents campus de l'Université ainsi que d'un centre de planification familiale. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, infirmières, psychologues, assistantes sociales, conseillères conjugales, secrétaires qui sont disponibles tout au long de votre cursus via :

- L'examen préventif de santé,
- L'aménagement d'examens/études en lien avec un handicap (en collaboration avec le Bureau Vie Etudiante et Handicap du secteur santé),
- La réalisation de certificats médicaux (sport, stages...),
- La réalisation et/ou la mise à jour de vos vaccinations,
- Les consultations de médecine générale et de gynécologie,
- Les consultations psychologiques,
- Les entretiens, sur rendez-vous ou lors d'une permanence, avec une assistante sociale pour toutes questions personnelles, financières, familiales et/ou universitaires,
- Les consultations de contraception et suivi gynécologique de prévention par une sage-femme,
- L'écoute et les soins infirmiers (prises de sang, pansements...),
- Les séances de relaxation, gestion du stress (en groupe),
- Les conseils en alimentation,
- L'aide à l'arrêt du tabac,
- Le centre de planification familiale (vie sexuelle et amoureuse),
- Les actions de prévention et de promotion de la santé tout au long de l'année universitaire.

Organisation

Le centre du Campus santé se situe au rez-de chaussée du pôle formation, y sont présents :

- Une infirmière du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h00. (Hors-périodes de fermeture),
- Un médecin (du mardi au vendredi) et une psychologue (mercredi) sur rendez-vous (mardi sur le Campus Moulins).
- Une **assistante sociale**.

Assistante sociale du CROUS

Mme HALLE, reçoit le lundi toute la journée à la Faculté de médecine. Les rendez-vous sont à prendre en ligne en vous connectant sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> puis la rubrique « prendre RV avec le CROUS ». Mme Halle reçoit aussi les autres jours au centre de santé des étudiants, sur rendez-vous, (125 bd d'alsace – métro porte de Douai) ou au CROUS de Lille (74 Rue de Cambrai, porte de Valenciennes) dans ce cas, il faut téléphoner au 03 20 88 66 27 ou 03 62 26 93 00 puis taper la touche 2.

Documents nécessaires : carte étudiante, carte vitale à jour et nom de votre sécurité sociale ou attestation sécurité sociale en attente de carte, carte de mutuelle complémentaire à jour.

Urgences Fontan

En collaboration avec les psychiatres de l'Hôpital FONTAN, une structure d'accueil a été mise en place pour les étudiants de Médecine en grande détresse psychologique. Contact : 03 20 44 44 60.

Localisation

Le SUMPPS se situe au 125 boulevard d'Alsace 59000 Lille-Métro Porte de Douai

Horaires

du lundi au vendredi 8h30 à 17h00 sans interruption (*hors périodes de fermetures en lien avec les interruptions pédagogiques*)

Contactez le SUMPPS :

Tél : 03 62 26 93 00 puis choix 2

Courriel : sumpps@univ-lille.fr

Site internet : <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>

BVEH (Bureau Vie Etudiante et Handicap)

La direction Vie Etudiante est composée de 4 BVEH sur 4 campus :

- BVEH Campus CHR – Santé,
- BVEH Campus Moulins – Ronchin,
- BVEH Campus Pont de Bois,
- BVEH Campus Cité Scientifique.

Les étudiants pourront trouver au sein de ce service les aides et accompagnements sur les missions suivantes :

- Aides au montage de projets d'animations campus
- Aides sociales et exonérations
- Aménagements des études et des examens liés aux situations de handicap et/ou de maladies invalidantes.

Concernant les aménagements liés aux situations de handicap et/ou de maladies invalidantes, l'étudiant concerné devra prendre RDV avec le BVEH et ensuite avec le médecin référent handicap du centre de santé Moulins (Docteur BOURGEOT)

Les démarches sont à finaliser pour le semestre 1 avant le 15 Novembre 2021.

Adresse :

Campus CHR - Faculté de Pharmacie
Site DFCA, Bâtiment B1 rue du professeur Laguesse
59000 Lille

ATTENTION : Sur rendez-vous uniquement en appelant le 03 62 26 93 00 - Consultation gratuite.

Contactez le BVEH Santé :

Tel : 33 (0)3.20.96.49.10

Courriel : bveh.chr-sante@univ-lille.fr

Maison de la médiation

Ouverte à tous, étudiants et personnels, la Maison de la Médiation vous informe, vous écoute, vous conseille, vous accompagne, pour toute question juridique ou administrative, si vous êtes victime ou témoin de situation de harcèlement ou de discrimination, si vous rencontrez des difficultés ou des tensions à l'université. Accueil au siège et sur les campus de l'université de Lille

Contactez la maison de la médiation :

Site internet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Tél. : 03 62 26 91 16

Courriel : maison-mediation@univ-lille.fr

CROUS Lille Nord-Pas-de-Calais

Missions

La mission du CROUS est de veiller à l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble des étudiants de l'Enseignement Supérieur de l'Académie (Nord – Pas de Calais) afin de permettre ainsi au plus grand nombre d'accéder à l'Enseignement Supérieur dans des conditions financières très favorables.

Localisation

Le CROUS de Lille se situe au 74, rue de Cambrai - CS 90 006 - 59 043 Lille Cedex

Horaires

L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (16h00 le vendredi).

Le CROUS de Lille est ouvert toute l'année.

Contactez le CROUS :

Site internet : <http://www.crous-lille.fr/>

Tél : 03 20 88 66 00

Courriel : crous@crous-lille.fr

Mme HALLE, reçoit le lundi toute la journée à la Faculté de médecine. Les rendez-vous sont à prendre en ligne en vous connectant sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> puis la rubrique « prendre RV avec le CROUS ». Mme Halle reçoit aussi les autres jours au centre de santé des étudiants, sur rendez-vous, (125 bd d'alsace – métro porte de Douai) ou au CROUS de Lille (74 Rue de Cambrai–porte de Valenciennes) dans ce cas, il faut téléphoner au 03 20 88 66 27 ou 03 62 26 93 00 puis taper la touche 2.

Contactez Mme Halle

Site internet : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> (prendre rendez-vous avec le CROUS)

Tél : 03 20 88 66 27 ou 03 62 26 93 00 (puis taper « 2 »)

Restauration

Les Restaurants Universitaires (RU) gérés par le CROUS.

RU l'Epi

Localisation : A proximité de la Faculté de médecine

Horaires : 11h30 - 13h30 et 18h00 - 20h30

Moyen d'accès : Métro CHU Eurasanté

Pratique : Accessible aux personnes à mobilité réduite

Paielements possibles : Carte-bleue ou IZLY

RU Chatelet

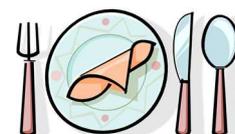
Localisation : A proximité de la Faculté de Chirurgie Dentaire

Horaires : 11h30 - 13h30

Moyen d'accès : Metro CHU-Centre Oscar Lambret

Pratique : Accessible aux personnes à mobilité réduite

Paielements possibles : Carte-bleue ou IZLY



Paielement par Izly : Izly est un service permettant, à partir d'un compte de monnaie électronique, de payer, recevoir et transférer de l'argent instantanément avec son smartphone. Pour un paielement avec votre téléphone mobile, ouvrez votre application, cliquez sur « Payer », générez un QR code, et présentez le devant le lecteur de l'opérateur de caisse de votre lieu de restauration CROUS. Vous pouvez aussi utiliser votre carte d'étudiant PASS SUP sans contact.

La cafétéria du pôle formation :

Ouverte en continu, elle est équipée de distributeurs de boissons chaudes et froides, d'en-cas salés et sucrés et de sandwiches. Vous pouvez également vous y restaurer directement en passant au stand de la cafétéria « **La Perf'** », pour des formules chaudes ou froides (sandwichs, salades composées, pâtes, pizzas...).

Des micro-ondes sont également en libre accès pour chauffer vos repas-maison.

Il en va de même pour la nouvelle cafétéria située dans le Bâtiment Warembourg 3.



Associations d'étudiants

De nombreuses associations d'étudiants existent à la faculté et dans l'université et participent à la vie universitaire dans des domaines et activités variés. Ces associations :

- vous représentent dans diverses instances de la faculté et de l'université (conseils et commissions des facultés, conseils d'université) ou extérieures (CROUS, instances représentatives nationales etc.),
 - animent la vie du campus et contribuent au folklore étudiant avec les afterworks, soirées, revues, bals de promos,
 - se mobilisent pour des causes sportives (Tournoi de foot, basket),
 - se mobilisent pour des causes solidaire et humanitaire (Téléthon, Hôpital des nounours, le Movember et le Sidaction ou le défi – sang limite),
 - développent des projets internationaux (voyages) et de solidarité (aide au départ d'étudiants dans le cadre de projets humanitaires, actions de soutien aux populations défavorisées etc.),
 - participent à l'accompagnement pédagogique (mise en place de tutorat, soutiens, participation à des salons et forums des orientations).
- Des photocopies, annales, manuels, matériels pédagogiques et matériel médical de base sont également en vente.

Parmi les plus connues sur le campus santé :

La Corpo médecine (ACEML), la Corpo pharmacie (AAEPLL), La Goutte d'eau

Mais aussi l'Association des étudiants Sage-femme de Lille (AESFL) et la dernière-née la Promotion de l'Humanisme Source d'Inspiration pour la Santé (PHUSIS), qui a pour objectif d'élargir l'offre culturelle auprès des étudiants de la faculté de médecine, à travers des projets culturels divers, des sorties, des visites de musées, etc...

Association Corporative des Étudiants en Médecine de Lille (ACEML)

L'Association Corporative des Étudiants en Médecine de Lille, ou "Corpo", est une association loi 1901 créée en 1965, qui a pour but de rassembler tous les étudiants en médecine de la faculté de Lille, sans a priori politique ou idéologique. L'ACEML possède un Conseil d'Administration qui compte des représentants de chaque année d'étude.

La Corpo est gérée par un Président accompagné de son bureau d'une trentaine d'étudiants, à partir de la 2^{ème} année, qui travaillent bénévolement pour le bien-être de ses adhérents. Ses membres sont répartis dans les différents pôles, qui se partagent les différents domaines d'intervention de l'association (événementiel, communication, échanges, tutorat, etc.).

Ses activités sont variées :

- Représenter les étudiants au Conseils de Faculté, d'Université et au CROUS, ainsi qu'à l'ANEMF et la FAEL,
- Assurer la vente de photocopies, annales, manuels médicaux, matériel médical, ainsi que l'impression des thèses et des mémoires,
- Gérer l'organisation du Tutorat d'UE1, d'UE3, UE5 et d'UE7 pour les PASS,
- Perpétuer le folklore étudiant avec le Bal de Promo, la Revue en mars, et avec des événements festifs, sportifs (Futsal, soirées...) pour permettre à l'étudiant de se divertir tout au long de l'année,
- Permettre les échanges internationaux grâce au programme SCOPE,
- Informer sur la vie estudiantine via les réseaux sociaux, le site internet ou sur le choix des stages avec le GELULES,
- Accueillir l'étudiant en difficulté et l'orienter vers la personne ou le service concerné,
- Participer à toute manifestation ou intervention relative aux études de médecine,
- Permettre aux étudiants de participer et de mener à bien des projets de santé publique et de solidarité grâce à son pôle SGS avec différentes actions comme la Movember, le Sidaction, Défi Sang Limite, etc.
- Organiser l'hôpital des Nounours,
- Et encore pleins d'autres activités...

Contactez l'ACEML : Secrétariat : Sylvie MONTAGNESE

Rez-de-chaussée - Pôle Formation – du lundi au jeudi : 8h30 à 16h15, le vendredi : 8h30 à 15h00

Site Internet : www.aceml.com

Facebook : @ACEMLille

Twitter : @ACEMLille

Tél : 03 20 62 76 10

E-mail : aceml.lille@gmail.com



La Goutte d'Eau

La Goutte d'Eau est une association de Solidarité Internationale œuvrant depuis 1995 en faveur des objectifs de développement durable de l'ONU à travers des actions conçues pour être viables et pérennes.

L'association principalement composée d'étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année de médecine partageant une même vision de l'engagement, du respect, de l'ouverture d'esprit et de l'humilité.

Nous accordons un poids important à la formation des équipes en France notamment sur des problématiques liées à l'interculturalité, à la méthodologie de projet, à la détermination de réels besoins locaux et à l'analyse de la viabilité des projets. Cela peut paraître lourd, mais il s'agit là du seul moyen d'apporter une aide utile et efficace pour les populations locales avec lesquelles nous agissons.

L'idéal vers lequel nous souhaitons tendre est l'autonomisation des populations, c'est-à-dire qu'après une intervention (qui peut durer de 2 à 6 ans en général), nous n'assurons plus que le suivi du projet. De ce fait, le projet doit être pensé à terme pour être durable sans aucune intervention de notre part.

L'association possède deux principaux centres d'activités :

- Les projets internationaux (PI), avec des actions principalement en Asie et en Afrique sur des thématiques autour de la santé et/ou de l'éducation.

- Les projets locaux (PL), avec des actions centrées sur la région Hauts-De-France, et notamment : lutte contre la précarité (maraudes), lutte contre les exclusions (accessibilité aux soins, droits des femmes), promotion de l'écologie.

Contactez La Goutte d'Eau :

Localisation : Faculté de médecine, pôle formation – RDC Warembourg 3, couloir de la salle de sport.

Permanence : La plupart des mardis de l'année universitaire

Courriel : gouttedeau@yahoo.com Facebook : [@lagouttedeauville2](https://www.facebook.com/lagouttedeauville2)



Phusis

L'association PHUSIS (Promotion de l'Humanisme, Source d'Inspiration pour la Santé) a pour objectif de promouvoir les valeurs de l'humanisme dans la faculté de médecine, c'est-à-dire de développer, chez les futurs médecins, les qualités humaines que sont la connaissance, la rationalité, le sens critique, l'éthique, l'ouverture d'esprit et la tolérance, et cela au travers d'un journal (COSMOS), d'un concours d'écriture, de sorties au musée, etc. toujours en créant un lien entre d'une part la médecine, les études médicales ou la faculté et d'autre part les sciences humaines, la littérature, l'histoire, l'étymologie, la philosophie, etc.

Contactez Phusis :

Faculté de médecine, pôle formation – RDC Warembourg 3

Courriel : phusis.asso@gmail.com Facebook : [@phusislille2](https://www.facebook.com/@phusislille2)



Recommandations très utiles

Recommandations très utiles :

- Consultez très régulièrement votre boîte mail étudiante sur votre ENT (Zimbra),
- Ne contactez les services de l'université qu'avec votre adresse mail étudiante,
- Avant de contacter le secrétariat de la PASS, veillez à vérifier que les informations ne sont pas déjà dans ce livret, sur Moodle dans la rubrique PASS > Informations générales – Secrétariat ou dans votre boîte mail étudiante,
- Veiller à bien vous informer sur les dates des différentes échéances.

Informations utiles :

- Votre espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.univ-lille.fr/>

Votre ENT vous permet de :

- Vérifier votre état civil et vos adresses,
 - Gérer votre identité numérique,
 - Consulter votre inscription administrative et vos inscriptions aux UE et filières,
 - Imprimer votre certificat de scolarité,
 - Consulter vos notes et résultats. La consultation des notes s'effectue par année universitaire et par formation,
 - Vos notes et résultats sont disponibles sur votre ENT après la validation des résultats par le jury.
-
- Votre espace pédagogique : <https://moodle.univ-lille.fr/> (Université de Lille > Faculté de Médecine > Etudes Médicales > PASS)

- Accès au Wi-Fi : Le réseau "EDUROAM" est à votre disposition. Pour vous connecter, utilisez votre adresse Etu-Lille et votre mot de passe ENT. Pour des informations complémentaires : <https://dsi.univ-lille.fr/les-besoins>

Dates à retenir 2023-2024

Pré-rentree PASS

vendredi 1er septembre 2023

Début des cours du 1er semestre **lundi 4 septembre 2023**

Date limite de réception des demandes d'annulation d'inscription administrative
vendredi 27 octobre 2023

Finalisation des demandes d'aménagements auprès du BVEH
mercredi 15 novembre 2023

Fin des cours du 1er semestre **jeudi 30 novembre 2023**

Révisions **à partir du 1er décembre 2023**

Epreuves 1^{ère} session – BCC1 **mardi 12 et mercredi 13 décembre 2023**

Epreuves 1^{ère} session - 1^{er} semestre – BCC4 **vendredi 12 janvier 2024**

Vacances de fin d'année **du vendredi 22 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024**

Début des cours du 2^{ème} semestre **Lundi 8 janvier 2024**

Retour des fiches vaccinales **FIN : vendredi 23 février 2024**

Pause pédagogique **du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars 2024**

Fin des cours du semestre 2 **Jeudi 5 mai 2022**

Examens 1^{ère} session – BCC2 et BCC3 **mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 mai 2024**

Epreuves 1^{ère} session – 2^{ème} semestre – BCC4 **vendredi 12 avril 2024**

Epreuves orales d'admission 2nd groupe : **du lundi 17 au lundi 24 juin 2024**

Epreuves 2^{ème} session :

BCC1	mardi 19 et mercredi 20 mars 2024
BCC2 et BCC3	mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 juin 2024
BCC4	vendredi 14 juin 2024

Stages 2024 :

Répartition des stages	jeudi 6 juin 2024 (admis 1^{er} groupe) mercredi 10 juillet (admis 2nd groupe)
Période 1	du 10 au 28 juin 2024
Période 2	du 10 juillet au 9 août 2024
Période 3	du 12 au 30 août 2024